



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

enseignement

Question écrite n° 76436

Texte de la question

M. Louis Guédon attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie sur les écoles et lycées français situés à l'étranger. Il souhaiterait connaître le nombre total d'écoles, celui de lycées, leur répartition par pays, le nombre d'élèves français, et celui d'élèves étrangers accueillis pour chacun de ces établissements dans chaque pays.

Texte de la réponse

L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), établissement public créé en 1990 en charge du pilotage du réseau des établissements français à l'étranger, placé sous la tutelle du ministère des affaires étrangères et européennes, recueille chaque année des données auprès des établissements, à l'occasion de l'enquête de rentrée. À la rentrée 2010, on dénombrait 296 050 élèves (dont 110 697 Français) dans 472 établissements implantés dans 130 pays. Les informations recueillies permettent de comptabiliser les élèves français, nationaux (c'est-à-dire du pays d'accueil) et en provenance des États-tiers.

Données clés

Auteur : [M. Louis Guédon](#)

Circonscription : Vendée (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76436

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Coopération et francophonie

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 avril 2010, page 4137

Réponse publiée le : 26 juillet 2011, page 8051